Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9370825
Centre d'intérêt: 910

Chevrier-Doucet, Lise.

Etat de la situation des services éducatifs offerts par la C.E.C.M. aux adultes des communautés culturelles : rapport-synthèse / rédactrice, Lise Chevrier-Doucet ; directeur, Guy Nadeau. -- [Montréal] : Commission des écoles catholiques de Montréal, Service de l'éducation des adultes, 1989.
[28] f. ; 28 cm.

Titre de la couv. En tête du titre: Recherche provinciale sur l'éducation interculturelle.

Vedette(s)-secondaire(s): Nadeau, Guy, éd * Commission des écoles catholiques de Montréal. Service de l'éducation des adultes

Descripteur(s): Services éducatifs * Etudiant adulte * Communauté culturelle * Service de l'éducation des adultes * Questionnaire * Statistiques * Commission scolaire * Education des adultes

Réponses au questionnaire visant à évaluer l'impact de l'arrivée des immigrants dans les services d'éducation des adultes des commissions scolaires et les aménagements qui ont dû être effectués pour répondre aux besoins de cette nouvelle clientèle. Statistiques sur l'état de la situation des services éducatifs offerts par la CECM aux adultes des différentes communautés culturelles en 1988-1989.

Type de document:

9370825

J2.60

CENTRE DE DOCUMENTATION
CREP

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES

RECHERCHE PROVINCIALE

SUR L'EDUCATION INTERCULTURELLE

Etat de la situation des services éducatifs offerts par la C.E.C.M. aux adultes des communautés culturelles

Lise Chevrier-Doucet
Conseillère pédagogique
Rédactrice du rapport-synthèse

Guy Nadeau
Directeur

Avril 1989

J 2.60

Un merci tout à fait particulier aux membres du comité "ad hoc" qui ont accepté avec empressement de participer à la mise à jour de l'état de la situation des services éducatifs offerts par la C.E.C.M. aux adultes des communautés culturelles.

Mesdames

Louise Macérola, directrice, centre Gabrielle-Roy
Marie-Andrée Denault, directrice, centre Saint-Paul
Judith Imboden, directrice-adjointe, CREP
Pauline Turmel, conseillère pédagogique, centre Pierre-Dupuy
Lise Chevrier-Doucet, conseillère pédagogique, BFPS

Messieurs

Pierre-Michel Laguerre, conseiller pédagogique aux adultes des communautés culturelles
Guy Nadeau, directeur, BFPS

L'arrivée des immigrantes et des immigrants dans les Services d'éducation des adultes des commissions scolaires a changé, à divers degrés, la configuration des services et des cours. La clientèle n'est plus homogène; on est confronté à des réalités culturelles différentes de celles auxquelles on s'était habitué, peut-être sans trop s'en rendre compte.

Question 1 **En quoi, concrètement, l'arrivée de la clientèle immigrante a-t-elle transformé vos centres d'éducation des adultes, votre Service? Quels ont été ou sont encore les impacts de cette présence (relativement) nouvelle sur la clientèle québécoise de souche? sur les formatrices et les formateurs? sur le reste du personnel en contact avec cette clientèle?**

L'arrivée de la clientèle dite immigrante n'est pas un phénomène nouveau dans nos centres de formation. Dès le début des services aux adultes, ils étaient inscrits à diverses activités. D'ailleurs, ce terme de clientèle immigrante recouvre mal le véritable statut de la clientèle puisque beaucoup de ces adultes dits allophones peuvent être des citoyens canadiens, des réfugiés, des citoyens dont les parents originent de d'autres pays, etc. Quelle est donc la balise? Ce qui est significatif, c'est l'augmentation massive du nombre d'adultes dits allophones dans nos centres depuis quelques années, excluant l'immigration française.

Impacts dans les centres:

- Problèmes de communication à cause du manque de maîtrise de la langue française.
- Création de clans basés sur l'identité ethnique.
- Changement du climat linguistique dans les centres: le français n'est pas nécessairement prédominant.
- Absence d'identité culturelle forte de la part de la clientèle de souche sous-scolarisée: ce qui rend un objectif d'intégration quasi impraticable.
- Emergence de racisme et intolérance entre les ethnies.

Impacts sur la clientèle québécoise de souche:

- Révision des valeurs en terme d'accueil, d'ouverture, de comportement.
- Ghettorisation des problèmes pour la clientèle dite de souche.

Le focus donné aux clientèles allophones jette dans l'ombre les problèmes de culture et de sous-scolarisation de cette clientèle.

(verso)

Impacts sur les formateurs:

- Révision des valeurs, etc.
- Révision des méthodes d'enseignement en fonction des nouvelles valeurs culturelles.
- Obligation de transiger avec une multiplicité de problèmes et de clientèles, avec des programmes mal adaptés.
- Emergence de certains malaises entre formateurs de souche et formateurs allophones: difficulté de communication.

Impacts sur le S.E.A.:

- Elaboration d'un plan d'action concernant ces clientèles.
- Ajustement et adaptation des services éducatifs.

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants adultes nés à l'extérieur du Canada s'est accru ces dernières années dans vos commissions scolaires. Leur présence a posé de nouveaux défis à vos services et les a forcés à s'ajuster en conséquence. Nous aimerions connaître l'esprit dans lequel cette nouvelle réalité a été et continue d'être envisagée: la logique qui a prévalu aux ajustements, les valeurs sur lesquelles vous avez basé vos jugements et vos décisions. En somme, la philosophie de votre Service relativement à cette clientèle.

Question 2 **Quels sont les fondements de l'intervention de votre Service en ce qui a trait à la présence d'étudiantes et d'étudiants adultes nés à l'extérieur du Canada?**

La C.E.C.M. définissait, il y a quelques années, des orientations en ce qui concerne l'interculturel. Le Service s'inspire de ces orientations pour son plan d'action relativement aux services éducatifs offerts aux adultes allophones. La philosophie qui s'applique dans le cadre des interventions auprès des clientèles allophones relève d'une vision andragogique qui place l'adulte au coeur des interventions comme pour toute autre clientèle adulte. Il n'y a pas eu de réflexion approfondie sur toute la question interculturelle de façon à baliser une philosophie explicite, définie clairement, pour guider l'intervention auprès de ces clientèles. Ce sont les centres de formation qui, localement, se sont donné des pratiques pédagogiques selon les valeurs et les convictions des directions et du personnel en place, dans le plus grand respect des adultes allophones en formation.

L'organisation de la formation a un impact certain sur les clientèles desservies. Nous aimerions savoir comment les différents éléments de cette organisation correspondent à la réalité et aux besoins des adultes immigrantes et immigrants, comment l'organisation s'ajuste à la réalité multiculturelle de la clientèle.

Question 3 a) Quelles mesures votre Service a-t-il prises pour que la publicité rejoigne cette clientèle? Avec quel succès?

Nous n'avons pas de problème de publicité, mais un problème d'accueil à cause du faible montant des enveloppes fermées. Il faut parfois ne pas faire de publicité.

Le S.E.A. envoie sa brochure générale aux organisations ethniques. De la publicité est effectuée via les radios communautaires ou les journaux ethniques, entre autres pour le français, langue seconde. Des animateurs communautaires sont en lien avec les organismes et des formateurs allophones

(verso)

Vos recommandations Développer des stratégies de "marketing" selon la capacité d'accueil permise par les différentes enveloppes budgétaires. Organiser des rencontres d'information avec les représentants des communautés culturelles.

Question 3b) Le calendrier annuel de votre Service tient-il compte des fêtes religieuses des différentes communautés culturelles? Si oui, comment? Avec quels effets sur la clientèle visée? sur le Service?

Non

Le calendrier du S.E.A. (et par extension, la gestion du temps de notre société) constitue un élément social intégrateur de premier choix. Les options sont respectées comme choix personnel et sont assumées comme telles.

Vos recommandations Que le calendrier annuel soit maintenu tel quel.

recrutent des adultes dans leurs communautés. Des dépliants-maison en plusieurs langues sont diffusés par divers centres. Certains projets, tel J'apprends avec mon enfant, servent de véhicule publicitaire pour le recrutement des adultes. La formation professionnelle procède par la voie régulière. Le bouche-à-oreille constitue un moyen efficace.

Question 3c) Les horaires d'activités sont-ils les mêmes pour toutes les clientèles ou avez-vous dû les ajuster pour certaines d'entre elles? Quels sont ces ajustements? Sont-ils adéquats? Suffisants? Satisfaisants?

Il n'y a pas de statut particulier pour certaines clientèles. Il s'agit d'abord de répondre à des besoins manifestés par des adultes en tant qu'adultes selon les divers types de formation.

Ce sont des outils d'intégration et de normalisation.

Vos recommandations..... Statu quo

Question 3d) Dans quelle mesure les formules d'entrées-sorties —fixes ou variables— répondent-elles aux besoins de la clientèle pluri-ethnique? Dans votre Service, comment voit-on cette question? Quels choix a-t-on fait et sur quelle base?

Il s'agit de respecter la clientèle pluri-ethnique comme une clientèle adulte, à l'instar de l'ensemble des clientèles. Elle est desservie comme telle.

Vos recommandations..... Statu quo

Question 3e) La durée des différents programmes est-elle suffisante, réaliste pour permettre aux étudiantes et aux étudiants immigrants d'en atteindre les objectifs? Si vous jugez la durée insuffisante, expliquez pourquoi et formulez vos recommandations.

1. alphabétisation: 2 000H	oui	non ..X..
2. P.I.V.C.: 1 920H	oui	non ..X..
3. Pré-secondaire: 900H Secondaire I et II: 900H	oui	non ..X..
4. Secondaire: 2 000H	oui	non ..X..
5. Formation professionnelle	oui ..X..	non .....

La durée de formation en formation générale n'est pas suffisante à cause de délais non prévus pour la maîtrise de la langue et l'acquisition de nouvelles habitudes socio-culturelles.

Il serait nécessaire de procéder à une formation préparatoire à l'alphabétisation en langue orale avant d'accéder au programme de 2 000 heures. Idem pour le P.I.V.C..

En formation professionnelle, la durée de formation est reliée à la préparation au marché du travail, elle est préétablie et fixe. L'allophone doit donc maîtriser suffisamment la langue et posséder une connaissance suffisante de la culture québécoise afin de limiter les problèmes d'apprentissage et favoriser son intégration en stage et sur le marché du travail.

Vos recommandations. En formation générale et en formation de base, prévoir des zones de transition et d'intégration par la mise en place, par exemple, de sigles de mise à niveau. En formation professionnelle, prévoir des mécanismes d'évaluation diagnostique (maîtrise de la langue, connaissance de la culture québécoise) pour s'assurer que les adultes sont prêts à suivre la formation sans problème d'apprentissage.

Question 3f) **Le dossier de la personne en formation présente souvent des difficultés pour ce qui est de la clientèle immigrante. Quels aspects en créent le plus? quelles mesures avez-vous prises pour les résoudre ou les contourner?**

Cette question nous paraît ambigué. S'agit-il du dossier nominatif? S'agit-il du dossier comprenant la reconnaissance des acquis, le classement des adultes? S'agit-il du dossier pédagogique?

Nous ne connaissons pas de difficulté particulière concernant la clientèle immigrante. Cependant, les équivalences permettant la reconnaissance de la valeur des diplômes étrangers sont effectuées par le M.C.C.I. selon un délai jugé considérable.

Vos recommandations. Nos recommandations sont à venir compte tenu de la précision à apporter à la notion de "dossier".

Certains services que vous offrez peuvent satisfaire les besoins de toutes vos clientèles; pour répondre aux besoins de la clientèle immigrante, d'autres sont peut-être insuffisants ou inadéquats et doivent être ajustés ou être complétés.

Question 4 **Dans votre Service, y a-t-il eu des ajustements? Lesquels? À quels besoins répondent-ils? D'autres services ont-ils été créés? Quels autres services seraient souhaitables mais ne peuvent être offerts faute de financement suffisant?**

Un plan d'action relativement aux services éducatifs offerts aux adultes allophones a été adopté par le Comité de gestion du S.E.A. en novembre 1988. Il ne s'agit pas de créer de nouveaux services, mais d'outiller davantage les intervenants déjà en place dont les compétences de base leur permettent de desservir une majorité d'adultes allophones (52% de la clientèle de tous les centres de formation). Des projets particuliers sont en place, tel le projet-haïtien.

Ces mesures sont:

- Evaluation, expérimentation et validation d'instruments diagnostics des acquis culturels et langagiers des adultes allophones.
- Elaboration et/ou adaptation d'outils conformes aux réalités de la clientèle allophone dans le cadre de l'élaboration et du suivi du plan de formation.
- Sensibilisation de l'ensemble des intervenants à la diversité culturelle.
- etc.

Vos recommandations Que les services en place soient adaptés de façon à intégrer la clientèle plutôt que de la desservir en créant des services spéciaux distincts.

Le premier contact de l'adulte avec l'établissement est, on le sait, souvent déterminant. L'accueil, la référence et toute cette partie de son entrée au centre —notamment son inscription— sont parsemés d'embûches pour les personnes nées ici, à plus forte raison sont-ils ardus pour celles qui ne connaissent ni la culture organisationnelle de l'établissement, ni la culture scolaire du Québec.

Question 5 **Des services particuliers d'accueil et référence ont-ils été mis sur pied dans votre Commission scolaire pour répondre aux besoins de la clientèle pluri-ethnique dans ce domaine? Un personnel spécial y est-il affecté? Des ajustements ont-ils été faits et dans quel sens? Pouvez-vous nous les décrire?**

Le préambule à cette question semble constituer un jugement de valeur sur le processus d'accueil et de référence.

Les responsables d'accueil et de référence travaillent quotidiennement avec une clientèle majoritaire d'allophones (52% de la clientèle des centres de formation). Ils sont en liaison constante avec les ressources communautaires pluri-ethnique.

La sélection de ces responsables prend en compte leur capacité à transiger avec les clientèles pluri-ethniques. Le S.E.A. est en train de développer l'instrumentation nécessaire visant à mieux instrumenter les responsables et les directions en place sur les réalités de la clientèle allophone.

Vos recommandations Idem (question no. 4)

Les acquis scolaires et extra-scolaires représentent une donnée particulièrement sensible dans une perspective d'éducation interculturelle. Les contextes différents dans lesquels ont vécu les étudiantes et étudiants adultes immigrants colorent différemment les connaissances et l'expérience qu'ils apportent avec eux en s'inscrivant dans vos centres.

Question 6 **Votre Service a-t-il mis en place des mesures, des instruments particuliers d'évaluation de ces acquis? De quelle façon répond-il aux besoins spécifiques de la clientèle immigrante dans ce domaine?**

La reconnaissance des acquis extra-scolaires devrait s'inscrire dans une politique générale de reconnaissance des acquis du MEQ à l'intention de toutes les clientèles adultes. Or, cette politique fait défaut. Les centres ne sont pas autorisés à faire la reconnaissance des acquis scolaires faits en pays étrangers. Les adultes concernés sont référés au M.C.C.I. ou aux corporations professionnelles concernées: (ex.: infirmière auxiliaire). Des tests locaux de classement en alpha et en langues secondes ont été élaborés pour situer les acquisitions de base des adultes allophones. Le P.I.V.C. utilise des grilles d'analyse plus générales.

Vos recommandations Que le MEQ élabore une politique de reconnaissance des acquis expérientiels, incluant ceux des clientèles allophones. Que les tests de classement et les outils diagnostiques soient adaptés en tenant compte des compétences référentielles et culturelles des diverses clientèles allophones.

Dans leur ensemble, les programmes scolaires ont été pensés et développés en fonction d'une clientèle québécoise homogène. Plusieurs formatrices, formateurs se plaignent du fait qu'ils soient mal adaptés à une clientèle multiculturelle.

Question 7 **D'après l'expérience de votre Service, les programmes actuels répondent-ils aux besoins de la clientèle immigrante? Quels aspects n'y répondent pas? Votre Service a-t-il développé ou adapté des programmes pour y répondre? Pouvez-vous nous en parler brièvement?**

Les programmes de formation générale sont bien conçus pour une clientèle québécoise francophone et ceux de formation professionnelle pour répondre aux exigences du marché du travail. Les stratégies d'enseignement ne sont pas adaptées aux valeurs culturelles éducatives des adultes allophones et le matériel d'apprentissage ne tient pas compte de leurs réalités.

Dans les programmes de formation sur mesure (alpha, P.I.V.C. et éducation populaire), il est davantage possible d'adapter le programme et le matériel en fonction de leurs réalités. Cependant, on note les difficultés des formateurs dans l'ajustement de leurs stratégies auprès de groupes pluri-ethniques. Des productions locales peuvent outiller davantage les formateurs. Un guide d'intégration à la vie québécoise a été produit dans le cadre de l'éducation populaire.

Vos recommandations En formation générale, il faudrait prévoir un curriculum qui pourrait s'adapter à la multiplicité des clientèles (québécois de souche, rattrapage scolaire, etc) et respecter leurs caractéristiques y compris celles des clientèles allophones. En formation professionnelle, il faudrait développer du matériel de façon à y introduire des références culturelles. En éducation populaire, une augmentation de l'enveloppe pourrait combler de nombreux besoins d'intégration des clientèles allophones à la vie québécoise, entre autres des femmes allophones.

Le matériel didactique a été pensé prioritairement, sinon exclusivement en fonction d'une clientèle homogène québécoise de souche, ce qui peut présenter des problèmes dans des classes pluri-ethniques.

Question 8 **Votre Service a-t-il développé un nouveau matériel didactique qui tienne compte de la réalité pluri-ethnique? Ou encore, a-t-il adapté le matériel existant en fonction de cette réalité? Comment cela s'est-il fait? Sur quels aspects a-t-on insisté? De quel matériel s'agit-il?**

Du matériel-maison a été développé en alpha et en éducation populaire. Le guide d'intégration à la vie québécoise fait partie de cette production. Des scénarios d'apprentissage ont été produits en langues secondes.

Vos recommandations... Que soit développé un matériel didactique en formation générale et professionnelle qui tienne compte des compétences référentielles et culturelles des diverses clientèles allophones.

Les outils d'évaluation peuvent être appropriés dans certains cas; dans d'autres, les différences culturelles peuvent les rendre tout à fait inopérants sinon nuisibles.

Question 9 **Votre Service a-t-il rencontré des difficultés relativement à ces outils? Comment résout-il le problème?**

De quoi s'agit-il? D'évaluation diagnostique, formative ou sommative? Dans le cas de l'évaluation sommative l'instrument de sanction devrait être "universel" de façon à n'accorder qu'une valeur uniforme aux crédits ou aux diplômes accordés.

Vos recommandations

Les méthodes pédagogiques utilisées dans les cours peuvent désorienter les personnes habituées à des méthodes différentes. Certaines techniques peuvent permettre une participation réelle de personnes de différentes cultures, alors que d'autres en amèneront à se retirer.

Question 10 **Comment votre Service affronte-t-il ce problème? Des réponses ont-elles été trouvées, des expériences tentées? Avec quel succès? Quelles difficultés avez-vous rencontrées?**

En formation générale, le système d'enseignement individualisé n'est pas favorable à l'intégration des clientèles allophones. D'abord, il ne correspond pas à leur vécu ni à leurs valeurs. Il ne les prépare pas à interagir et ne développe pas la prise en charge collective. Il n'aide pas à apprendre à apprendre. Il ne facilite pas le passage d'une culture orale à une culture écrite. Il n'aide pas les adultes qui vivent dans une sous-culture à émerger dans une nouvelle culture. En langues secondes, la situation est acceptable. En formation professionnelle, il y a peu de problèmes avec les cours magistraux. Dans l'ensemble des formations, on rencontre des problèmes reliés à la participation. Le formateur représente un maître investi d'autorité. Les cours nécessitant une implication personnelle (D.P.S. ou éducation populaire [sexualité, régulation des naissances]) demandent plus d'encadrement.

Vos recommandations Que l'application du système d'enseignement individualisé soit réévalué en fonction des besoins des clientèles allophones. Que des groupes de formation homogènes puissent avoir accès à un enseignement "magistral". Que les formateurs soient sensibilisés aux valeurs des diverses clientèles allophones afin d'ajuster leurs méthodes et leurs techniques en conséquence.

L'éducation des adultes se veut basée sur l'expérience, le "vécu" des personnes en formation. L'expérience de l'immigration est une donnée importante du "vécu" de cette clientèle et elle lui est spécifique.

Question 11 **Votre Service a-t-il institué des cours portant spécifiquement sur des problématiques immigrantes ou liées aux préoccupations de sa clientèle immigrante? Dans quelle mesure a-t-il adapté le contenu de certains cours dans ce but?**

En formation sur mesure, des cours ont été élaborés en éducation populaire (intégration à la vie québécoise) et en alphabétisation à travers les domaines de vie, et en langues secondes aussi.

Vos recommandations. Que des cours optionnels créditables sur l'initiation à la vie québécoise soient offerts en formation générale.

Certains modes d'organisation de l'enseignement, offrant une plus grande souplesse, peuvent aider les personnes des communautés culturelles à poursuivre leur cheminement scolaire avec plus de facilité.

Question 12 **Votre Service offre-t-il un enseignement individualisé? A-t-il institué des modes d'organisation de l'enseignement plus aptes à répondre aux besoins de cette clientèle? Avec quel succès?**

Voir question no. 10

L'individualisation de l'enseignement au P.I.V.C. n'a rien à voir avec le système d'enseignement individualisé. Il peut en partie répondre aux besoins de certains adultes allophones handicapés par une déficience intellectuelle.

Vos recommandations. Voir question no. 10

Le personnel des Services d'éducation des adultes provient généralement en très forte majorité des communautés québécoises de souche et a dû s'auto-former à la nouvelle réalité multi-culturelle de l'éducation des adultes.

Question 13a) Quelle place a été faite à l'embauche de personnel issu des autres communautés culturelles dans les différents personnels de votre Service? Quels efforts sont faits en ce sens?

La C.E.C.M., dans une déclaration du président Michel Pallascio, a dénoncé le racisme et la discrimination raciste dans l'embauche et s'est dotée d'une politique d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles. Beaucoup de formateurs allophones font partie de notre Service.

% de votre personnel issu des communautés culturelles: .....?..... **%**

Vos recommandations Se servir des communautés culturelles comme sources de recrutement. Procéder à l'embauche de personnel issu des communautés ethniques selon leurs compétences et les besoins.

(verso)

Question 13b) Votre Service compte-t-il un personnel affecté directement aux communautés culturelles, par exemple une agente ou un agent de liaison, une conseillère ou un conseiller en éducation interculturelle? Quelles difficultés rencontrez-vous?

Notre service compte un conseiller pédagogique affecté aux clientèles allophones en ce qui concerne le développement. Les responsables en accueil et référence, les animateurs communautaires et certaines directions (dont les directrices-adjointes en alpha et en langues secondes du centre de ressources en éducation populaire) sont en liaison constante avec les communautés culturelles.

Vos recommandations Que le S.E.A. continue à prioriser l'affectation d'un conseiller pédagogique aux clientèles des diverses communautés culturelles.

C'est difficile à dire: on ne peut se fier exclusivement sur le nom de famille. Beaucoup sont des néo-canadiens et des néo-québécois, et d'autres sont de vieille souche. Les statistiques ne sont pas disponibles

Question 13c) **Votre Service offre-t-il une formation ou un *perfectionnement* interculturel à son personnel pour l'aider à intégrer la réalité du pluralisme culturel et ajuster son travail en conséquence? À quel(s) personnel(s) cette formation ou ce perfectionnement s'adresse-t-il?**

S'agit-il de reconnaître le pluralisme culturel comme réalité sociale ou plutôt la diversité des clientèles? Que fait-on de la culture prédominante? Depuis plusieurs années, les sessions de perfectionnement concernant les clientèles allophones ont été données par le Service et par les centres de formation pour les directions, les professionnels (C.P. et A.R.) et les formateurs concernés.

Vos recommandations Que des sessions de perfectionnement soient aussi données à tout le personnel en interaction avec des adultes allophones (personnel de soutien, technique, etc). Qu'une formation à la diversité des clientèles allophones fasse partie de l'initiation à la fonction pour les formateurs.

L'éducation interculturelle consiste à être sensible et à adapter le travail éducatif aux différentes cultures présentes dans le Service. Ceci inclut d'offrir aux personnes issues des autres cultures la possibilité de connaître la culture du milieu dans lequel elles s'intègrent pour mieux réaliser cette intégration.

Question 14 **Votre Service a-t-il pris des mesures concrètes, dans les cours ou dans d'autres activités, pour initier sa clientèle immigrante à la réalité culturelle québécoise?**

En formation générale, des événements spéciaux et du matériel pédagogique ont été produits. Des éléments de la culture du milieu sont aussi abordés dans le cadre des cours. Idem en alpha. En formation professionnelle, les stages servent de lieu d'intégration.

Vos recommandations En formation générale, que des cours optionnels créditables sur l'initiation à la vie québécoise soient offerts.

Malgré les meilleurs efforts, il est difficile de rejoindre toutes les clientèles des communautés culturelles, soit parce qu'elles sont nouvellement arrivées, soit à cause de problèmes de langues, soit encore parce que les barrières culturelles rendent la chose difficile.

Question 15 **Quelle clientèle n'est pas rejointe par votre Service? Quelles mesures avez-vous prises pour la rejoindre? Quelles sont les difficultés?**

La communauté chinoise constitue une clientèle quasi irrejoignable à cause de sa fermeture, de son auto-suffisance et de sa préférence pour l'anglais. Les femmes immigrantes de milieux socio-économiques faibles sont difficiles à rejoindre, à cause de leurs valeurs sociales traditionnelles concernant le rôle des femmes.

Vos recommandations Que soient élaborés à l'intention des femmes immigrantes des projets d'animation communautaire impliquant une participation avec leurs enfants, comme J'apprends avec mon enfant, afin de les amener à mieux s'instrumenter pour s'adapter à la réalité québécoise.

De nombreuses organisations ethniques ou pluri-ethniques regroupent des personnes appartenant aux communautés culturelles de votre clientèle immigrante.

Question 16 **Des contacts avec ces organismes ont-ils été pris et sont-ils courants? Comment ont-ils servi à alimenter vos interventions afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle multi-ethnique de votre Service? Quelles difficultés avez-vous rencontrées? Quels avantages en avez-vous tiré?**

Ces contacts sont systématiques à travers le centre de ressources en éducation populaire et par les responsables d'accueil et de référence. Dans le premier cas, ils servent à établir une offre de services pour répondre aux besoins de ces organisations. Dans le second cas, il aident à orienter l'adulte allophone vers les ressources adéquates.

Vos recommandations Qu'un programme de relations publiques soit élaboré en accord avec les stratégies de marketing.

Question 17

Composition de chacun des centres de formation
Nombre d'étudiants ou d'étudiantes selon la langue maternelle

Statistiques 1987-1988

Centres	Français	Anglais	Autre	Pas de réponse
St-Paul	69,66%	1,73%	27,97%	0,64%
Ste-Croix	74,23%	1,20%	24,29%	0,29%
Gabrielle-Roy	65,36%	0,98%	32,60%	1,07%
Gédéon-Ouimet	91,29%	1,40%	6,94%	0,37%
Georges-Vanier	16,19%	36,19%	47,44%	0,19%
Antonio-Barrette	83,76%	3,75%	12,08%	0,41%
Pierre-Dupuy	82,16%	2,07%	15,63%	0,14%
Professionnel de l'Est	75,58%	6,68%	15,92%	1,82%
Stella-Maris	93,27%	1,26%	4,97%	0,50%
Lartigue	61,39%	1,57%	36,87%	0,17%
Champagnat	75,88%	3,52%	20,17%	0,55%
CREP	54,93%	8,55%	36,18%	0,43%
Barthélémy-Vimont	0,17%	1,92%	97,73%	0,17%
St-Pascal-Baylon	0,31%	6,94%	92,75%	-
St-Henri	56,66%	2,74%	40,34%	0,26%

Centres	Français	Anglais	Autre	Pas de réponse
Lucien-Pagé	36,25%	1,73%	59,97%	2,05%
Père-Marquette	57,45%	1,69%	40,58%	0,28%
Calixa-Lavallée	55,31%	1,15%	42,11%	1,44%
Marguerite-de-Lajemmerais	89,28%	0,64%	9,92%	0,16%
St. Pius X	19,75%	15,20%	64,55%	0,50%
James Lyng	4,29%	35,94%	59,76%	-
Marymount	7,99%	39,39%	52,07%	0,55%
TOTAL	**53,23%**	**8,01%**	**38,21%**	**0,54%**

Nous aimerions savoir comment votre Service finance ses activités éducatives auprès des clientèles immigrantes, les difficultés que pose le financement, mais aussi les avantages qu'il présente.

Question 18 **Le financement conventionnel est-il adéquat pour financer ces activités éducatives? Les ratios prévus, les types de cours auxquels le financement est rattaché posent-ils des contraintes trop sévères? Y a-t-il des avantages? Des déficiences? Obtenez-vous des fonds d'autres sources pour ces activités?**

En formation générale et professionnelle, le financement est adéquat. En langues secondes, le financement provenant du M.C.C.I. n'est pas suffisant pour la C.E.C.M. en ce qui concerne la clientèle à desservir.

Pour le financement provenant du MEQ, on assiste à une diminution de l'enveloppe alors que cette formation constitue le premier lieu d'intégration des personnes allophones.

Vos commentaires Que le MEQ réajuste ses modalités de financement pour les adultes allophones en langues secondes.

Que le M.C.C.I. augmente son financement en fonction de la clientèle à desservir.

Il est évident qu'un questionnaire comme celui-ci ne peut couvrir <u>toute</u> la réalité de l'éducation interculturelle dans votre Service. Si certains points vous semblent particulièrement importants et n'ont pas été couverts par l'une ou l'autre question, ou si vous avez des recommandations ou des commentaires additionnels, veuillez nous en faire part ici.

L'intégration des allophones et l'ouverture du phénomène interculturel doivent s'arrimer à la prédominance du fait français. L'interculturel ne doit être une négation de cette prédominance, mais il doit être en association avec celui-ci, au lieu de se constituer en mosaïque.

Certains adultes de souche se sentent mal à l'aise avec la promotion de l'interculturel, sans la visibilité de la culture québécoise. Ils se perçoivent comme exclus de ce mouvement, comme si leur culture était niée ou effacée. Il paraît donc souhaitable de bien situer l'intégration des différentes cultures par une politique beaucoup plus claire et forte.

A ce rapport-synthèse traitant de l'état de la situation des services éducatifs offerts aux adultes allophones dans notre commission scolaire, nous annexons quelques documents que nous croyons pertinents et qui serviront à titre d'informations complémentaires. Il s'agit notamment:

a) Recherche de Mme Lucille Loyer: "La formation des adultes immigrants, une approche globale" (janvier 1988).

b) Principales réalisations de la C.E.C.M. dans le dossier des allophones depuis les quinze dernières années.

c) Déclaration de la C.E.C.M. contre la discrimination raciale et le racisme (avril 1989).

ETAT DE LA SITUATION DES SERVICES EDUCATIFS OFFERTS AUX ADULTES
DES DIFFERENTES COMMUNAUTES CULTURELLES EN 1988-1989

QUESTIONNAIRE DU REPONDANT

		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Antonio-Barrette		121	830	19	1	951	191	14	99	10%
Barthélémy-Vimont Voir CREP										
Calixa-Lavallée		180	88	1	0	270	145	8	172	67%
Champagnat		34	30	1	1	41	13	-	34	54%
CREP		3324	126	36	0	2524	967	95	2429	85%
Gabrielle-Roy	Jour	114	287	0	2	355	85	0	115	39%
	Soir	84	74	0	0	135	84	0	84	62%
Georges-Vanier		321	37	31	2	360	132	1	295	89%
Gédéon-Ouimet		107	389	3	0	499	174	6	101	16%
James Lyng		318	8	32	1	362	135	3	315	64%
Lartigue		93	78	2	0	159	30	0	130	48%
Lucien-Pagé		376	153	2	0	311	248	5	218	67%

		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Marguerite de Lajemmerais		35	252	0	0	203	379	0	45	17%
Marymount		302	31	20	1	304	135	1	278	99%
Métiers de l'automobile		58	118	4	0	157	49	0	40	33%
Père-Marquette		254	287	2	0	543	213	1	253	47%
Pierre-Dupuy		96	179	1	0	257	31	1	112	37%
Professionnel de l'Est		33	78	0	0	105	9	3	33	31%
Sainte-Croix	Jour	199	207	2	1	396	102	9	183	45%
	Soir	142	74	0	0	180	80	0	111	55%
Saint-Henri		142	332	5	2	474	219	0	142	34%
Saint-Pascal-Baylon Voir CREP										
Saint-Paul		132	103	2	1	197	41	8	104	59%
St. Pius X	Jour	71	8	0	0	77	21	1	70	60%
	Soir	6	2	0	0	12	6	0	6	90%
Stella-Maris										
TOTAL		6542	3771	163	12	8872	3489	156	5369	53%

Commission scolaire 06C.....

QUESTIONNAIRE DE LA REPONDANTE

QUESTIONNAIRE DU REPONDANT

Compilation des réponses

1.	Nombre total de personnes nées ailleurs qu'au Canada dans les cours qui ont fait l'objet de l'étude	6542.
2.	Nombre total de francophones nés au Canada dans ces cours	3771.
3.	Nombre total d'anglophones nés au Canada dans ces cours	163.
4.	Nombre total d'Amérindiens et d'Inuit dans ces cours	12.
5.	Nombre total de personnes présentes dans ces cours	8872.
6.	Nombre total de personnes absentes de ces cours	3489.
7.	Nombre total de personnes qui ont refusé de répondre	156.
8.	Nombre total de questionnaires complétés	5369.
9.	Pourcentage du nombre d'adultes allophones fréquentant votre centre en avril 1989	53%.

Date: Le 9 mai 1989

Centre de formation: TOUS LES CENTRES DE FORMATION DU S.E.A.